

Lourdes (65)

## Le réaménagement de la place de l'église du Sacré-Cœur commence



**Les travaux démarrent le 12 mai sur la place et la rue de l'Église. L'aménagement du parvis dans sa globalité représente une surface de 1 460 m<sup>2</sup>. Le projet prévoit le réaménagement global de l'espace pour créer un environnement apaisé, propice à la mise en lumière de deux figures emblématiques de Lourdes, Bernadette Soubirous et l'abbé Peyramale.**

L'objectif consiste à créer un espace davantage sécurisé, un lieu de vie végétalisé, agréable à fréquenter pour l'ensemble des usagers de l'espace public, visiteurs comme Lourdais, contribuant ainsi à proposer aux riverains un quartier où il fait bon vivre.


La place de l'Église paroissiale du Sacré-Cœur fait partie de l'action n°37 du Plan Avenir Lourdes relative aux espaces publics et places centrales.

Après les interventions menées sur les réseaux par les opérateurs publics et privés, c'est maintenant au tour de la Ville d'intervenir. Cinq lots ont été définis : voirie et réseaux, éclairage public, génie civil, ferronnerie, fontaine.

Au programme de ces travaux : le pavage de la rue de l'Eglise, l'installation d'une fontaine, la mise en place de bancs (simples et doubles), la végétalisation de l'espace public, la plantation d'arbres, la création d'espaces verts en pleine terre, le déplacement et la mise en lumière de la statue de l'abbé Peyramale, l'aménagement d'un espace apaisé, l'amélioration du cheminement pour les personnes à mobilité réduite, la reprise de la rampe, du garde-corps et des mains-courantes sur les escaliers, ...

*« Ce projet me tient à cœur depuis des années. Car, ce lieu, à quelques centaines de mètres près, marque le début de l'histoire de Lourdes. C'est d'ici que tout est parti. Si l'abbé Peyramale n'avait pas cru Bernadette Soubirous qui a vu, Lourdes ne serait pas devenue la ville d'exception qu'elle est aujourd'hui, une signature mondiale. Ce réaménagement est un hommage aux faits historiques, à notre culture, notre patrimoine, et c'est aussi un symbole. Celui de l'union sacrée qui relie les énergies de notre ville. D'ailleurs, les Lourdais auront la surprise et, j'espère le plaisir, de découvrir une nouvelle statue à l'effigie de Bernadette, dans une mise en scène que je garde pour l'instant secrète et qui sera dévoilée le moment venu »,* explique le Maire, Thierry Lavit.

Le coût prévisionnel global de l'opération se monte à 625 000 € HT. Les partenaires financiers de la Ville sont l'Etat (30 %), la Région (24 %), le Département (22 %). Le reste à charge pour la Ville représente 24 %.

 [2025.04.508 Stationnement interdit, chaussée rétrécie et route barrée rue de l'Eglise, place de l'Eglise et rue Saint-Pierre dans le cadre des travaux d'aménagement urbain du parvis de l'Eglise du lundi 12 mai au jeudi 14 août 2025](#)